

In Extenso

In Extenso IDF AUDIT

63 ter avenue Edouard Vaillant
CS80137
92517 Boulogne-Billancourt cedex

Tél. : +33 (0)1 72 29 60 00
Fax : +33 (0)1 72 29 60 61
www.inextenso.fr
www.reussir-au-quotidien.fr

PARIS ET COMPAGNIE

Association régie par la loi du 1^{er} juillet 1901

157, boulevard Macdonald
75019 PARIS

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2023

PARIS ET COMPAGNIE
Association régie par la loi du 1^{er} Juillet 1901

157, boulevard Macdonald
75019 PARIS

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS**

Exercice clos le 31 décembre 2023

A l'assemblée générale de l'association PARIS ET COMPAGNIE,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'association PARIS ET COMPAGNIE relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2023, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie "Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels" du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2023 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, arrêtés dans les conditions rappelées précédemment et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'administration et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux membres.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'administration.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L. 821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Boulogne-Billancourt,
Le 31 mai 2024

Le Commissaire aux comptes
IN EXTENSO IDF AUDIT



Cédric BURGUIERE

Bilan Actif

Bilan Actif	Du 01/01/2023 au 31/12/2023			Au 31/12/2022
	Brut	Amort. Prov.	Net	Net
Actif immobilisé				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Donations temporaires d'usufruit				
Concessions, brevets et droits similaires	314 609	206 624	107 984	99 062
Autres immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles en cours				12 025
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillages industriels				
Autres immobilisations corporelles	4 535 817	2 115 258	2 420 559	3 547 554
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes sur immobilisations corporelles				
Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés				
Immobilisations financières				
Participations et créances rattachées	200		200	
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	2 030		2 030	523 704
TOTAL I	4 852 656	2 321 882	2 530 774	4 182 345
Comptes de liaison II				
Actif circulant				
Stocks et encours				
Créances				
Créances clients, usagers et comptes rattachés	611 374	75 091	536 283	977 023
Créances reçues par legs ou donations				
Autres	724 754		724 754	963 253
Valeurs mobilières de placement	512 700		512 700	861 911
Instruments de trésorerie				
Disponibilités	1 333 937		1 333 937	1 616 276
Charges constatées d'avance	128 939		128 939	167 303
TOTAL III	3 311 704	75 091	3 236 613	4 585 765
Frais d'émission des emprunts IV				
Primes de remboursement des obligations V				
Écarts de conversion actif VI				
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV + V + VI)	8 164 360	2 396 974	5 767 387	8 768 110

Bilan Passif

Bilan Passif	31/12/2023	31/12/2022
Fonds propres		
Fonds propres sans droit de reprise		
Fonds propres statutaires		
Fonds propres complémentaires	587 515	587 515
Fonds propres avec droit de reprise		
Fonds propres statutaires		
Fonds propres complémentaires		
Écarts de réévaluation		
Réserves		
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves pour projet de l'entité	500 000	500 000
Autres réserves		
Report à nouveau	-415 474	628 830
Excédent ou déficit de l'exercice	-1 499 055	-1 044 304
Situation nette	-827 014	672 041
Fonds propres consommables		
Subventions d'investissement	2 759 612	3 766 496
Provisions réglementées		
TOTAL I	1 932 598	4 438 537
Comptes de liaison		
II		
Fonds reportés et dédiés		
Fonds reportés liés aux legs ou donations		
Fonds dédiés		
TOTAL III		
Provisions		
Provisions pour risques	55 435	
Provisions pour charges	151 094	201 517
TOTAL IV	206 529	201 517
Emprunts et dettes		
Emprunts obligataires et assimilés		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières diverses	763 398	919 412
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	952 953	729 761
Dettes des legs ou donations		
Dettes fiscales et sociales	1 306 506	1 522 491
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	160 179	93 716
Instruments de trésorerie		
Produits constatés d'avance	445 223	862 675
TOTAL V	3 628 259	4 128 056
Écarts de conversion passif		
VI		
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV + V + VI)	5 767 387	8 768 110

Compte de résultat

Compte de résultat	31/12/2023	31/12/2022
Produits d'exploitation		
Cotisations	71 500	82 900
Ventes de biens et services		
Ventes de biens		
- dont ventes de dons en nature		
Ventes de prestations de services	5 536 147	6 188 078
- dont parrainages		
Produits de tiers financeurs		
Concours publics et subventions d'exploitation	3 382 293	4 724 549
Versements des fondateurs ou consommations de la dotation consommable		
Ressources liées à la générosité du public		
Dons manuels		
Mécénats		
Legs, donations et assurances-vie		
Contributions financières		
Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions et transferts de charges	158 318	260 736
Utilisations des fonds dédiés		
Autres produits	772 880	888 715
TOTAL I	9 921 138	12 144 979
Charges d'exploitation		
Achats de marchandises		
Variation de stocks		
Autres achats et charges externes	3 284 387	4 108 216
Aides financières		
Impôts, taxes et versements assimilés	422 974	644 564
Salaires et traitements	4 471 810	4 940 587
Charges sociales	2 041 958	2 330 836
Dotations aux amortissements et dépréciations	806 591	879 545
Dotations aux provisions		
Reports en fonds dédiés		
Autres charges	336 060	293 758
TOTAL II	11 363 781	13 197 506
RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)	-1 442 643	-1 052 526
Produits financiers		
Produits financiers de participation		
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés	22 817	8 233
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges		
Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
TOTAL III	22 817	8 233
Charges financières		
Dotations financières aux amortissements, dépréciations et provisions		
Intérêts et charges assimilées		
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
TOTAL IV		
RÉSULTAT FINANCIER (III - IV)	22 817	8 233
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV)	-1 419 826	-1 044 293

Compte de résultat (Suite)

Compte de résultat (Suite)	31/12/2023	31/12/2022
Produits exceptionnels		
Sur opérations de gestion		
Sur opérations en capital	448 013	
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges		
TOTAL V	448 013	
Charges exceptionnelles		
Sur opérations de gestion	40	
Sur opérations en capital	23 754	10
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions	503 448	
TOTAL VI	527 242	10
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (V - VI)	-79 229	-10
Participation des salariés aux résultats	VII	
Impôts sur les bénéfices	VIII	
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V)	10 391 968	12 153 212
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VII + VIII)	11 891 023	13 197 516
EXCÉDENT OU DÉFICIT	-1 499 055	-1 044 304

Contributions volontaires en nature		
Dons en nature		
Prestations en nature		
Bénévolat		
TOTAL		
Charges des contributions volontaires en nature		
Secours en nature		
Mise à disposition gratuite de biens		
Prestations en nature		
Personnel bénévole		
TOTAL		

Annexe

Paris&Co est l'agence de développement économique et d'innovation de Paris et de la métropole. Elle favorise la diffusion de l'innovation à travers l'incubation de plus de 500 startups françaises et étrangères par an, l'expérimentation de solutions innovantes, l'organisation d'événements nationaux et internationaux. Elle développe son activité dans une dynamique d'open innovation en lien étroit avec plus de 120 grandes entreprises et institutions majeures.

I. RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

Avant affectation l'exercice clos le 31/12/2023 présente un total bilan avant affectation de 5 767 387 euros et un compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, et dégageant une perte de -1 499 055 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2023 au 31/12/2023.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Les comptes annuels ont été établis conformément aux dispositions des règlements suivants :

- ANC n°2014-03 du 5 juin 2014 relatif au plan comptable général
- ANC n°2018-06 du 5 décembre 2018 relatif aux comptes annuels des personnes morales de droit privé à but non lucratif.

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

II. FAITS MARQUANTS

2.1. Faits pertinents affectant les comptes

L'association a restitué certains lots pris à bail dans le cadre de la rationalisation de ses activités. La valeur nette comptable des immobilisations (agencements, matériels ...) mises au rebut s'élève à 448 K€uros comptabilisée au résultat exceptionnel en dotations aux amortissements. Cette charge est compensée par une quote-part de subvention d'investissement de même montant.

2.2 Evénements postérieurs à la clôture

- PSE

Un plan de sauvegarde a été mis en place en début d'exercice 2024. Le coût de ce dernier a été estimé à 870 K€uros.

- La restitution des étages 34/35 de La Grande Arche

Un protocole de conciliation a été signé en date du 11 avril 2024 avec HPREF Grande Arche Investissements SCI afin de palier aux difficultés rencontrées par l'Association liées à la baisse du montant de ses ressources conjuguée à une difficulté à rentabiliser les surfaces prises à bail à la Grande Arche.

Ce protocole est à effet rétroactif en date du 31/12/2023 et n'a pas d'incidence financière sur les comptes de l'exercice. La valeur nette comptable des agencements perdus suite à la restitution des locaux s'élève à environ 1 907 K€uros et sera compensée par le solde de subvention d'investissements de même montant.

III. NOTES SUR LE BILAN ET LE COMPTE DE RÉSULTAT

3.1. Actif immobilisé

Dans le cadre des investissements, l'Association a reçu du département de Paris des subventions d'investissements de 6 290 000 Euros (reçues par le Laboratoire Paris Région Innovation pour les exercices 2011 à 2014) :

- 200 000 Euros au titre de l'exercice 2011
- 350 000 Euros au titre de l'exercice 2012
- 1 350 000 Euros au titre de l'exercice 2013
- 350 000 Euros au titre de l'exercice 2014
- 400 000 Euros au titre de l'exercice 2015
- 1 140 000 Euros au titre de l'exercice 2016
- 200 000 Euros au titre de l'exercice 2017
- 400 000 Euros au titre de l'exercice 2018
- 400 000 Euros au titre de l'exercice 2019
- 400 000 Euros au titre de l'exercice 2020
- 500 000 Euros au titre de l'exercice 2021
- 400 000 Euros au titre de l'exercice 2022
- 200 000 Euros au titre de l'exercice 2023

Cette subvention est allouée aux travaux et équipements nécessaires sur les divers incubateurs. Elle est rapportée au résultat à hauteur des amortissements pratiqués pour les immobilisations financés par les subventions.

La fraction amortie s'élève à 2 761 062 Euros au 31 décembre 2023, dont 669 113 Euros au titre de l'exercice.

En 2019 une nouvelle subvention d'investissement a été accordée à l'Association par la Ville de Paris d'un montant de 800 000 Euros concernant un projet d'équipement d'un lieu dédié à la pratique E-sportive. La sortie du programme E-Sport en 2023 a consommé la totalité de la subvention. Le surplus d'investissement lié à ce programme et la sortie des actif correspondant ont été défalqué sur la subvention générale de la Ville de Paris pour sa totalité soit 86 374 Euros.

En 2021 une nouvelle convention a été accordée à l'Association par la Région Ile-de-France - BPI d'un montant de 850 000 Euros concernant le projet Hub Européen de la Fintech. Compte tenu des dépenses engagées en 2021 et 2022, le montant de la subvention a été comptabilisée pour 688 134 € en subvention d'investissement au titre des travaux financés et pour 80 496 Euros en subvention d'exploitation au titre des charges engagées. La fraction amortie s'élève à 206 196 Euros au 31 décembre 2023.

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, après déduction des rabais, remises et escomptes de règlement ou à leur coût de production. Les frais accessoires ne sont pas incorporés au coût d'acquisition des immobilisations.

Investissements (cf tableau joint)

Amortissements (cf tableau joint)

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée d'utilité qui correspond à la durée d'usage généralement admise, d'où l'absence d'amortissements dérogatoires. Il n'a été identifié dans les comptes sociaux aucun composant :

- Logiciels 3 ans
- Constructions 20 à 50 ans
- Agencements et aménagements 10 ans
- Matériel de bureau et informatique 3 ans
- Mobilier 10 ans
- Autres 10 ans

3.2. Créances

Le montant des créances douteuses de l'exercice s'élève à 89 727 Euros TTC.

La dépréciation des créances clients a été essentiellement basée sur les procédures collectives en cours. Elle a été complétée par les accidents de paiement au cours de l'exercice.

Le poste "Autres créances" est principalement composé des subventions à recevoir (268 887 Euros).

3.3. Trésorerie

Valeurs mobilières de placement : le portefeuille VMP-CNP Patrimoine de 500 000 Euros est bloqué sur la durée d'origine du bail de la Grande Arche (soit 6 ans).

3.4. Fonds Propres

Les fonds propres ont évolué de la façon suivante :

- Fonds propres au 31/12/2022 : 4 438 537 Euros
- Subventions d'investissement : 200 000 Euros
- Quote-part des amortissements rapportés au résultat : - 1 206 883 Euros
- Résultat Exercice au 31/12/2023 : -1 499 055 Euros
- Fonds propres au 31/12/2023 : 1 932 598 Euros

3.5. Provision pour risques et charges

(cf. tableau joint)

Une provision pour risques et charges a été constituée à la clôture de l'exercice à hauteur de 55 435 Euros euros et concerne un risque prud'homal.

3.6. Engagements de départ à la retraite

Les engagements de l'entité en matière d'indemnités de départ à la retraite de ses salariés sont constatés sous forme de provision.

La provision pour indemnité de départ en retraite a été comptabilisée au 31 décembre 2023. Elle s'élève à 151 094 Euros.

Les hypothèses de calcul sont les suivantes :

- Age de départ à la retraite : 65-67 ans, selon les années de naissance pour l'obtention d'une retraite à taux plein

- Taux d'actualisation : 3.2%
- Taux d'augmentation des salaires : 1%
- Rotation : Forte Les taux de départ à la retraite sont de 100% pour les départs à l'initiative du salarié et de 0% pour la mise à la retraite par l'employeur.

3.7. Dettes

(cf. tableau joint)

3.8. Produits non lucratifs

L'Association perçoit des subventions de fonctionnement versées principalement par la Mairie de Paris, Ministères, et la Métropole du Grand Paris.

- Subvention de la Ville de Paris : 1 700 000 € au titre du fonctionnement 2023 de l'Association,
- Métropole du Grand Paris : 1 000 000 €,
- Ministères : 261 022 €
- Autres Subventions : 262 868 €.

Soit un total de 3 223 890 € au cours de l'exercice 2023.

Par ailleurs l'Association perçoit des cotisations. Le montant total des cotisations pour l'exercice 2023 s'élève à 71 500 €.

3.9. Produits lucratifs

L'Association assure des prestations de service auprès des incubés qu'elle accompagne. Par ailleurs, dans le cadre de son activité générale ou dans le cadre de manifestations particulières elle contracte des partenariats.

A la clôture de l'exercice 2023, la ventilation du chiffre d'affaires est la suivante :

- Prestations de services aux Startups : 2 828 960 €
- Partenariats : 2 657 188 €
- Refacturation des salons : 47 000 €
- Echanges de prestations : 3 000 €

3.10. Convention de revitalisation

Une convention de revitalisation a été signée, en 2021, entre l'Etat et la Société Générale d'un montant global de 1 320 223 €.

La fin de la phase 3 du projet d'Impulsion d'un Hub européen dédié aux entreprises de la Fintech sur le quartier d'affaires de La Défense a été réalisée sur le 1er trimestre 2023 générant un produit de 99 435 €.

3.11. Projet Région Ile-de-France - BPI

En 2021, dans le cadre du projet d'implantation d'un hub de la Fintech, la Région Ile-de-France et la BPI ont apporté leur soutien financier pour un montant de 1 700 000 € dont :

- 850 000 € sous forme d'avance remboursable
- 850 000 € sous forme de Subvention.

Le taux d'aide s'élève à 49% des dépenses engagées estimées à 3 466 588 €.

3.12 Commissaires aux comptes

Les honoraires du Commissaire aux Comptes au titre de la mission légale de certification pris en charge au cours de l'exercice 2023 s'élèvent à 15 100 € HT et hors frais.

IV. AUTRES INFORMATIONS SIGNIFICATIVES

4.1. Effectif moyen

L'effectif moyen est de 78 pour l'exercice contre 92 pour l'exercice précédent.

4.2. Régime fiscal

L'entité est un organisme développant des activités lucratives. Elle est entièrement soumise aux impôts au régime de droit commun.

4.3. Fiscalité latente

Le montant du déficit reportable à la clôture de l'exercice est de 2 719 300 €.

4.4. Engagements hors bilan

Une caution bancaire a été faite auprès de la Caisse d'épargne de 502 498,25 € concernant le bail commercial de la Grande Arche.

4.5. Les contributions volontaires en nature

L'Association ne bénéficie d'aucune contribution volontaire en nature.

4.6. Détail des produits financiers

Les produits financiers sont composés d'intérêts de placement sur livrets et de comptes à terme pour 20 257 €.

4.7. Rémunérations allouées aux trois plus hauts cadres

Les rémunérations des trois plus hauts cadres dirigeants salariés correspondent à un montant total sur l'exercice 2023 de 352 296 €.

Etat des immobilisations

CADRE A	Valeur brute en début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluation de l'exercice	Acquisitions créances virements
Frais d'établissement et de développement Donations temporaires d'usufruit Autres postes d'immobilisations incorporelles	571 874		64 395
TOTAL	571 874		64 395
Terrains Constructions : - Sur sol propre - Sur sol d'autrui - Générales, agencements et aménagements constructions Installations : - Techniques, matériel et outillage - Générales, agencements et aménagements divers Matériel : - De transport - De bureau et informatique, mobilier Emballages récupérables et divers Immobilisations corporelles en cours Avances et acomptes Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés	3 977 645 1 782 556		18 169 17 506
TOTAL	5 760 201		35 675
Participations évaluées par mise en équivalence Autres : - Participations - Titres immobilisés Prêts et autres immobilisations financières	523 704		200
TOTAL	523 704		200
TOTAL GÉNÉRAL	6 855 779		100 270

CADRE B	Diminutions		Valeur brute des immos en fin d'exercice	Réval. légale ou éval. par mise en équival.
	Virement	Cession		Val. d'origine des immo. en fin d'ex.
Frais d'établissement et de développement Donations temporaires d'usufruit Autres postes d'immobilisations incorporelles		321 660	314 609	
TOTAL		321 660	314 609	
Terrains Constructions : - Sur sol propre - Sur sol d'autrui - Gales, agenct et aménagt. const. Installations : - Techniques, matériel et outillage - Gales, agenct et aménagt. divers Matériel : - De transport - De bureau et informatique, mobilier Emballages récupérables et divers Immobilisations corporelles en cours Avances et acomptes Biens reçus par legs ou don. destinés à être cédés		656 293 603 765	3 339 520 1 196 297	
TOTAL		1 260 058	4 535 817	
Participations évaluées par mise en équivalence Autres : - Participations - Titres immobilisés Prêts et autres immobilisations financières	521 674		200 2 030	
TOTAL	521 674		2 230	
TOTAL GÉNÉRAL	521 674	1 581 718	4 852 656	

Etat des amortissements

CADRE A - Situations et mouvements de l'exercice	Montant au début de l'exercice	Augment.	Diminu.	Montant en fin d'exercice
Frais d'établissement et développement Donations temporaires d'usufruit Autres postes d'immobilisations incorporelles	460 787	67 498	321 660	206 624
TOTAL	460 787	67 498	321 660	206 624
Terrains Constructions : - Sur sol propre - Sur sol d'autrui Installations générales, agencements et aménagements des constructions Installations techniques, matériel et outillage industriel Installations générales, agencements et aménagements divers Matériel de transport Matériel de bureau et informatique, mobilier Emballages récupérables et divers	977 361 1 235 285	880 062 258 853	650 905 585 400	1 206 519 908 739
TOTAL	2 212 647	1 138 915	1 236 304	2 115 258
TOTAL GÉNÉRAL	2 673 433	1 206 413	1 557 964	2 321 882

CADRE B - Ventilation des mouvements affectant la provision pour amortissements dérogatoires	Dotations			Reprises			Mouvement net des amort. en fin d'exercice
	Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	
Frais d'établissement et dvp. Donations temporaires d'usufruit Autres postes d'immo. incorp.							
TOTAL							
Terrains Constructions : - Sur sol propre - Sur sol d'autrui Inst. gales, agenc. et aménag. des construc. Inst. tech. mat. et outil. indus. Inst. gales, agenc. et aménag. divers Matériel de transport Mat. de bureau et info. mob. Emballages récup. et divers							
TOTAL							
Frais d'acq. de titres de particip.							
TOTAL GÉNÉRAL							
DOTATIONS NON VENTILÉES			REPRISES NON VENTILÉES			TOTAL GÉNÉRAL NON VENTILÉ	

CADRE C - Mouvements de l'exercice affectant les charges réparties sur plusieurs exercices	Montant net au début de l'exercice	Augment.	Dot. exercice aux amort.	Montant net en fin d'exercice
Frais d'émission d'emprunts à étaler Primes de remboursement des obligations				

Etat des provisions et dépréciations

Nature des provisions	Montant au début de l'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : reprises à la fin de l'exercice	Montant à la fin de l'exercice
Réglémentées				
- Reconstitution des gisements				
Provisions pour : - Investissements				
- Hausse des prix				
Amortissements dérogatoires				
Provisions pour prêts d'installation				
Autres provisions réglémentées				
TOTAL I				
Risques et charges				
- Litiges				
- Garanties données aux clients				
- Pertes sur marché à terme				
- Amendes et pénalités				
- Pertes de change				
Provisions pour : - Pensions et obligations	201 517		50 423	151 094
- Impôts				
- Renouvellement des immobilisations				
- Gros entretien et grandes révisions				
- Charges sociales et fiscales sur congés à payer				
Autres provisions pour risques et charges		55 435		55 435
TOTAL II	201 517	55 435	50 423	206 529

Nature des dépréciations	Montant au début de l'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : reprises à la fin de l'exercice	Montant à la fin de l'exercice
Dépréciations				
- Incorporelles				
- Corporelles				
Immobilisations : - Biens reçus par legs ou donations				
- Titres mis en équivalence				
- Titres de participation				
- Financières				
Sur stocks et en cours				
Sur comptes clients	134 786	48 190	107 885	75 091
Sur créances reçues par legs ou donations				
Autres provisions pour dépréciation				
TOTAL III	134 786	48 190	107 885	75 091
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)	336 303	103 625	158 308	281 620
- D'exploitation		48 190	158 308	
Dont dotations et reprises : - Financières				
- Exceptionnelles		55 435		

Etat des créances et dettes

Créances	Montant brut	Liquidité de l'actif	
		Échéances à moins d'1 an	Échéances à plus d'1 an
De l'actif immobilisé			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres immobilisations financières	2 030		2 030
De l'actif circulant			
Clients et usagers douteux ou litigieux	89 727		89 727
Clients, usagers et comptes rattachés	521 462	521 462	
Reçues sur legs ou donations			
Personnel et comptes rattachés	8 813	8 813	
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	19 834	19 834	
Impôts sur les bénéfices	99 356	99 356	
Taxe sur la valeur ajoutée	150 473	150 473	
Autres impôts, taxes et versements assimilés	5 831	5 831	
Divers			
Confédération, fédération, union, associations affiliées			
Débiteurs divers	440 447	440 447	
Charges constatées d'avance	128 939	128 939	
TOTAL	1 466 913	1 375 156	91 757

Dettes	Montant brut	Degré d'exigibilité du passif		
		Échéances à moins d'1 an	Échéances à plus d'1 an	Échéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires et assimilés				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit :				
- A 1 an max. à l'origine				
- A plus d'1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières diverses	763 398	170 000	593 398	
Fournisseurs et comptes rattachés	952 953	952 953		
Dettes des legs ou donations				
Personnel et comptes rattachés	418 960	418 960		
Sécurité sociale et autre organismes sociaux	583 145	583 145		
Impôts sur les bénéfices				
Taxe sur la valeur ajoutée	96 256	96 256		
Autres impôts, taxes et assimilés	208 145	208 145		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Confédération, fédération, union, associations affiliées				
Autres dettes	160 179	160 179		
Produits constatés d'avance	445 223	445 223		
TOTAL	3 628 259	3 034 861	593 398	

Charges à payer et produits à recevoir

Charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Exercice clos le	Exercice clos le
	31/12/2023	31/12/2022
Emprunts obligataires convertibles		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières diverses		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	160 804	79 928
Dettes des legs ou donations		
Dettes fiscales et sociales	675 551	705 372
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	34 838	6 000
TOTAL	871 193	791 300

Produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Exercice clos le	Exercice clos le
	31/12/2023	31/12/2022
Créances rattachées à des participations		
Autres titres immobilisés		
Prêts		
Autres immobilisations financières		
Créances clients et comptes rattachés	105 412	61 261
Créances reçues par legs ou donations		
Autres créances	460 084	714 190
Valeurs mobilières de placement		
Disponibilités		
TOTAL	565 496	775 451

Produits et charges constatés d'avance

Produits constatés d'avance		Exercice clos le	Exercice clos le
		31/12/2023	31/12/2022
Produits :	- D'exploitation - Financiers - Exceptionnels	445 223	862 675
TOTAL		445 223	862 675

Charges constatées d'avance		Exercice clos le	Exercice clos le
		31/12/2023	31/12/2022
Charges :	- D'exploitation - Financières - Exceptionnelles	128 939	167 303
TOTAL		128 939	167 303

Variation des fonds propres art.431-5

Variation des fonds propres	Montant en début d'exercice	Affectation du résultat	Augmentations	Diminutions ou consommations	Montant en fin d'exercice
Fonds propres sans droit de reprise	587 515				587 515
Fonds propres avec droit de reprise					
Écarts de réévaluation					
Réserves	500 000				500 000
- dont réserves des activités sociales et médico sociales					
Report à nouveau	628 830	-1 044 304			-415 474
- dont report à nouveau des activités sociales et médico sociales					
Excédent ou déficit de l'exercice	-1 044 304	1 044 304			-1 499 055
- dont excédent ou déficit des activités sociales et médico sociales					
Situation nette	672 041				-827 014
Dotations consommables					
Subventions d'investissement	3 766 496		200 000	1 206 884	2 759 612
Provisions règlementées					
TOTAL	4 438 537		200 000	1 206 884	1 932 598

Commentaires : néant